

Chécy, le 30 mai 2016

**Thélem assurances lance sa nouvelle Protection Juridique,
qui inclut la protection digitale de la personne,
nouveau sur le marché**

Thélem assurances annonce le lancement, le 8 juin, de son nouveau produit de Protection Juridique. Cette offre apportera une protection dans une dizaine de domaines de la vie courante, dont les litiges de la vie privée, liés à l'habitation, à la santé, à l'utilisation des services publics notamment. Elle innove en couvrant les nouveaux risques liés aux usages d'Internet, parmi lesquels la e-reputation, l'usurpation d'identité et l'escroquerie. Proposée en contrat autonome, elle sera distribuée via son réseau d'agents, de courtiers et son site Internet. Elle illustre la transformation digitale de la compagnie, à la fois en termes de services et d'adaptation aux nouveaux usages numériques.

« Ce lancement est représentatif de notre stratégie de développement. Ce produit, à forte valeur ajoutée, répond à un vrai besoin assurantiel en particulier auprès des jeunes actifs. Il va également favoriser le multi-équipement de nos clients. Il illustre notre volonté d'innover et d'utiliser l'axe digital de manière optimale » indique Pascal Féliot, directeur de l'offre et des services de Thélem assurances.

Une offre adaptée au développement du digital

Le client, qui peut souscrire au produit en ligne, est acteur de la gestion de son contrat : l'espace assurés lui permet d'y déclarer les sinistres et d'avoir accès à une base documentaire exhaustive d'informations (1 000 fiches juridiques et 150 courriers types téléchargeables).

Un nouveau volet de prestations orientées « protection digitale de la personne »

Civis, qui assurera la gestion des litiges liés à la e-reputation, interviendra auprès de l'auteur pour faire cesser la situation. Par ailleurs, un nettoyage de l'information sur Internet sera effectué, soit par suppression, soit par « noyage ».

Ces nouveaux services seront accordés gratuitement aux 60 000 assurés de Thélem assurances qui disposent déjà d'une Protection Juridique, dont la première mise sur le marché a été réalisée en 2008.



A propos de Thélem assurances :

Thélem assurances pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs...). L'entreprise, dont le réseau de distribution physique est composé de 268 agences réparties dans 45 départements (Centre et Grand Ouest) et 227 courtiers, a réalisé un chiffre d'affaires de 324 millions d'euros en 2014, correspondant à un portefeuille de 970 423 contrats et 457 888 sociétaires. Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret, avec également des sites à Châteauroux, Nantes et Paris. Créée en 1820, sous le nom de l'Orléanaise, Thélem assurances est née en 2004 de la fusion des MRA et des AMI (Assurances Mutuelles de l'Indre). Elle compte aujourd'hui 413 collaborateurs.

Contact presse

Agence Article Onze

Marjorie Castoriadis

Tél. : 01 55 60 24 41 / mcastoriadis@articleonze.com